

# Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19824 - 76ÈME ANNÉE

## Après le vote de la loi sur la protection et la promotion des langues régionales

### Le créole reconnu comme langue de l'administration à La Réunion

**L'école n'est pas la seule concernée par les changements inscrits dans la loi votée par une large majorité le 8 avril dernier. Les administrations sont également concernées et pourront devenir bilingue créole-français.**

L'adoption le 8 avril dernier par l'Assemblée nationale de la loi sur la protection et la promotion des langues régionales a des effets sur d'autres secteurs que l'éducation. Toutes les administrations sont concernées. Ainsi, l'article 8 stipule que :

« Les services publics peuvent assurer sur tout ou partie de leur territoire l'affichage de traductions de la langue française dans la ou les langues régionales en usage sur les inscriptions et les signalétiques apposées sur les bâtiments publics, sur les voies publiques de circulation, sur les voies navigables, dans les infrastructures de transport ainsi que dans les principaux supports de communication institutionnelle, à l'occasion de leur installation ou de leur renouvellement ».

Il est complété par un article 9 qui précise que :

**« Les signes diacritiques des langues régionales sont autorisés dans les actes d'état civil. »**

**L'écriture créole dans les actes d'état-civil**

Ces deux articles affirment la reconnaissance dans l'espace public de l'utilisation des formes écrites des langues régionales.

A La Réunion, des collectivités, l'Etat et des publicitaires n'ont pas attendu cette loi pour promouvoir le créole dans l'espace public. Plusieurs communes ont ainsi signé une Charte du bilinguisme donnant la possibilité aux usagers d'être accueilli dans leur langue maternelle. Cette charte prévoit aussi l'utilisation d'affichages bilingues. L'État utilise aussi le créole dans des campagnes de communication. Enfin, il n'est pas rare de lire du créole sur les grands panneaux publicitaires.

La nouveauté, c'est l'autorisation de l'utilisation des accents de l'écriture créole dans les actes d'état-civil, c'est-à-dire d'une écriture différente du français. Ainsi, avec la reconnaissance du créole en tant que langue d'enseignement, celle de l'utilisation de la langue créole écrite dans des actes administratifs et dans l'espace public permet d'envisager une société réunionnaise dont la langue créole maternelle sera considérée comme l'égal du français.

Cela signifie notamment la fin du combat d'arrière-garde mené contre le créole à l'école. Encore l'an dernier, un enseignant a fait l'objet de réprimandes de sa hiérarchie pour s'être exprimé en créole lors d'une réunion.

### Coup porté au néo-colonialisme

Le vote de cette loi permet de mesurer tout le chemin parcouru depuis l'époque où un vice-recteur de La Réunion appelait à « fusiller le créole ». Elle fait désormais du créole réunionnais une langue reconnue officiellement comme langue de l'administration au même titre que le français.

Cette reconnaissance est un coup sans précédent porté au néo-colonialisme. Rappelons que le néo-colonialisme vise à utiliser La Réunion comme un centre de recyclage des transferts publics en bénéfices privés de grandes sociétés rapatriés en France. Cette politique prospère sur le non-développement de La Réunion, elle s'appuie sur le déni du peuple réunionnais, et donc de sa langue.

A partir du moment où le Réunionnais aura pris pleinement conscience de ce qu'il est réellement, le néo-colonialisme aura du souci à se faire. Cette prise de conscience passe par la reconnaissance du créole en tant que langue à part entière.

**M.M.**

## Didier Robert écrit aux salariés d'Air Austral en pleine campagne électorale

Didier Robert se lance dans une opération rachat à quelques semaines des élections. Dans un courrier adressé aux salariés d'Air Austral, il énonce les dizaines de millions d'aides versées par sa collectivité à la compagnie ces derniers mois et dénonce l'offensive d'Air France dans notre région. Rappelons que le président de Région sortant est à l'origine du refus d'Air Austral d'être la compagnie pionnière dans le low-cost long-courrier. Cette orientation aurait permis à Air Austral de s'aligner au moins sur les prix d'Air France, mais elle allait à l'encontre de la politique clientéliste mise en œuvre par Didier Robert pour se maintenir au pouvoir.

Le président de la Région Réunion actuellement en campagne électorale pour sa réélection a écrit hier une lettre adressée à l'ensemble des salariés d'Air Austral. C'est ce que révèle dans son édition d'aujourd'hui notre confrère « Les Nouvelles de Mayotte » qui publie une copie de cette lettre.

Ce courrier rappelle « **qu'après un premier soutien de 30 millions d'euros votés en 2020, un nouvel effort du Conseil régional, de 25 millions d'euros supplémentaires, a été accordé à la quasi unanimité à Air Austral sur ma proposition en mars dernier, avec le degré d'urgence que justifiait la situation** ».

La 2e partie du courrier est une charge contre une compagnie qui n'est pas nommée, mais tout le monde reconnaît Air France :

**« Avec la pandémie, le nombre de voyageurs a chuté vertigineusement et mettra du temps avant de revenir à son niveau initial. Dès lors, il n'est pas normal que, dans un tel contexte, un concurrent aux moyens décuplés, ceux de l'État, vienne s'imposer à nous et déploie depuis Paris une force de**

**frappe telle qu'elle peut mettre en péril cette pépite que nous avons mis plusieurs décennies à bâtir, notre compagnie régionale. (...)**

**Je sais aussi que notre île garde un souvenir encore trop vif d'une époque révolue, où la position plus que dominante d'une seule compagnie sur les liaisons entre nos territoires et la métropole était synonyme, pour les Réunionnais, d'impuissance, de service de second niveau et de tarifs exorbitants. En aucun cas, nous ne voulons revivre de tels moments. Je le ferai savoir au plus haut niveau de l'Etat ».**

L'orientation du courrier est très claire : Didier Robert, président de Région en campagne pour sa réélection, veut apparaître comme le rempart qui sauvera Air Austral grâce à l'injection d'aides publiques et son opposition à la stratégie d'Air France.

### L'offensive d'Air France

« Témoignages » d'hier a décrit un paysage aérien en recomposition dans notre région, avec des changements d'actionnaires effectués ou en perspective pour Corsair, Air Seychelles, Air Madagascar, les très graves difficultés d'Air Mauritius, et l'arrivée d'Air France sur la ligne Mayotte-France en juillet prochain, doublée d'une offensive commerciale de la compagnie nationale française dont l'État est actionnaire.

Le redéploiement d'Air France dans notre région a déclenché une réaction des dirigeants d'Air Austral, Air Caraïbes, Corsair et French Bee qui ont alerté l'Agence nationale des participations dans un courrier en date du 29 mars. Ils estiment que les 11 milliards d'euros de soutiens publics permettent à Air France de soutenir une

guerre des prix sur les liaisons desservies par leurs compagnies. La lettre fait état d'une baisse de plus de 30 % du prix du billet d'avion pratiqué par Air France pour un aller-retour entre Paris et l'aéroport de Gillot.

### Didier Robert a enlevé à Air Austral le moyen de résister

Rappelons qu'en 2007 sous la présidence de Paul Vergès et la direction de Gérard Ethève, Air Austral avait le projet d'être le pionnier du low-cost long-courrier avec l'achat de 4 Airbus A380 transportant plus de 800 passagers. L'arrivée de Didier Robert à la présidence d'Air Austral a donné un coup d'arrêt à ce projet. Dans le même temps, le nouveau chef de la Région faisait la promotion d'une aide publique pour payer une partie du prix des billets d'avion : la soi-disant continuité territoriale. En permettant aux Réunionnais de voyager 30 % moins cher toute l'année sans subvention, le projet d'Air Austral ridiculisait la politique clientéliste de Didier Robert. Il fallait donc y mettre un terme.

Résultat : le projet d'Air Austral a été mis en œuvre depuis trois ans par French Bee qui l'a adapté à l'évolution technologique, l'Airbus A350 a remplacé l'A380. Ce modèle low-cost permet à French Bee de se mesurer à Air France sur le plan des tarifs. Ce modèle low-cost a été refusé par Didier Robert. Par conséquent, la lettre adressée aux salariés d'Air Austral est signée par celui qui est responsable de la fragilité de la compagnie réunionnaise face à l'offensive d'Air France.

M.M.

## Une semaine de report pour garantir la vaccination de 2 millions d'électeurs supplémentaires potentiels

# Départementales et régionales reportées aux 20 et 27 juin : accord de l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale a voté hier un avis favorable au report des élections d'une semaine proposé par le gouvernement. Le premier tour des départementales et régionales devra donc se tenir le 20 juin prochain.

Lors du débat hier soir à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a proposé le report d'une semaine des élections départementales et régionales : premier tour le 20 juin au lieu du 13 juin.

Ce délai supplémentaire doit permettre de réduire les risques de contamination lors du vote, car le nombre de personnes vaccinées sera plus important, de l'ordre de deux millions de plus. Ces dernières devraient donc théoriquement ne pas développer de formes graves et donc ne pas encombrer des hôpitaux déjà proches de la saturation en France. De plus, le gouvernement propose que les membres des bureaux de vote disposent de dérogations afin qu'ils puissent être vaccinés, même s'ils ne répondent pas aux critères demandés jusqu'à présent pour bénéficier de ce médicament. Cette proposition a été largement approuvée par l'Assemblée nationale, qui a donné un avis favorable : 443 voix contre 73.



### Les maires de Mayotte pour le maintien en juin

Ce débat parlementaire venait après la consultation des maires au sujet des élections lancée par le gouvernement. Ce sont en effet les maires qui sont responsables de l'organisation du scrutin dans leur commune. Une lettre de l'Association des maires du département de La Réunion (AMDR) au président de la République diffusée lundi dans « Témoignages » avait fait part de l'impossibilité d'organiser normalement le scrutin aux dates prévues en raison des effets de la

crise sanitaire liée à la circulation du coronavirus à La Réunion. Cette prise de position s'est effectuée à la lumière du rapport du Conseil scientifique à ce sujet.

Dans le même temps, le point de vue était radicalement différent à Mayotte. Bien que cette île soit plus touchée que La Réunion, 13 maires sur 17 affirment que les conditions du Conseil scientifique permettent l'organisation des élections, un maire est du même avis que l'AMDR, les autres n'ont pas répondu.

En France, sur les 69 % des maires qui ont répondu à la question, 56 % sont pour le maintien des scrutins.

## Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés  
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud  
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau  
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland  
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

# Oté

## Si ni vé trape nout lotonomi alimantèr, dopin manyok ? Ala in bon l'idé sirman

Mézami, pou fèr vite, ni pé dir koméla la baz nout manjé tradisyonèl sé dori. Dann tan lontan lété pa parèye san pour san : in tan demoun téi manz mayi, sansa mayi-dori mélanzé. mé antansyon, si ni rogarde bien kossa ni manz pou vréman, ni apèrsoi ni manz dori in porté, mé ni manz ossi dopin é si lo linportasyon d'ri i trap par-la 45000 tone, linportasyon la farine do blé i trap 13000 tone i ansèrv pou fabrik dopin é d'ot zafèr ankor, mé dopin an mazorité.

Somenn passé in l'assosyasyon la fé in rékolt dori : zoli ri d'aprè sak mwin la vi dann télé avèk gayar-gayar zépi. In komansman, konm plizyèr pèrsone épi plizyèr z'assosyasyon zot ossi dopi bon koup dé tan. Mwin la fine anparl azot in méssyé Bègue par koté d' Sinte Anne l'avé fé in projé pou ankouraj bann plantèr kann pou zote i plante dori. Mi panss nout shomin sar long pou fé in prodiksyon d'ri konsékan mé pou arivé nou va arivé, si néna in volonté dann lo péi.

Sa i vé pa dir mi ankouraz azot pi manz dopin pars dopin la fine trouv son plass dann manzé bann rényoné, mé pou l'instan li dévir lo do avèk l'otonomi alimantèr... In ga mi koné la di amwin ni pé plante lo blé nou ossi. Akoz pa ! Mé ni pé mélanz la farine doublé avèk la farine sorgho konm i fé laba dann Burkina Fasso. Mé akoz pa mélanz la farine avèk nout band rasine ? Mwin la vi dann télé, dè boulanzé, in madam, avèk in méssyé, i mélanz manioc avèk la farine ziska 15 % a popré.

Mi panss sa sé in bone idé, é lo tan k'i kour léspri kréol i travaye dir é lo lidé d'lotonomi alimantèr i fé son shomin. Anpliss ké sa, lidé d'in lotonomi alimantèr prop, bio, li ossi li fé shomin. Pti pa pti pa n'arivé.

*Justin*